



RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME
ANNEXE I - ZONAGE
EXTRAIT DU PLAN CA2Q21Z01

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

Date du plan : 2012-04-10
No du règlement : R.C.A.2V.Q.57
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA2VQ57A01
Échelle : 1:7 000

Directeur
Service de l'aménagement du territoire